### Texte 3 PALIER 2 LIVRET PERSONNEL DE COMPÉTENCES

## **COMPÉTENCE 5** □ LA CULTURE HUMANISTE

#### GRILLES DE REFERENCES DGESO

Le temps de l'évaluation est distinct des temps d'apprentissage et d'entraînement nécessaires à l'appropriation des connaissances et à la maîtrise des compétences par les élèves. L'évaluation ne doit intervenir que lorsque les élèves sont prêts.

Si besoin, l'évaluation est différée pour certains d'entre eux. Le cas échéant, les élèves pour lesquels une compétence n'est pas validée se voient proposer de nouvelles situations d'évaluation. Le vocabulaire spécifique ne sera utilisé dans des énoncés évaluatifs qu'après avoir été mobilisé sur un ensemble d'activités portant sur les thèmes étudiés dans les différents domaines disciplinaires concernés.

Les compétences peuvent être évaluées par observation directe des élèves en situation de classe, par l'observation de créations artistiques individuelles ou collectives ou encore par une prise d'informations sur le cahier des arts de l'élève. Dans cette hypothèse, des grilles d'observation doivent être élaborées pour maintenir l'objectivité nécessaire à toute évaluation.

Certaines compétences nécessitent des prises d'information précises dans des situations spécialement conçues pour l'évaluation. Les modalités d'évaluation font appel à l'oral, à l'écrit et aux manipulations sous forme de situations ou d'exercices.

Des outils spécifiquement concus pour l'évaluation seront proposés et téléchargeables sur Éduscol.

L'évaluation peut être menée aux moments que l'enseignant jugera les plus opportuns, selon la programmation des activités et sans attendre de façon systématique la fin du cycle.

Direction générale de l'enseignement scolaire

## Pratiquer les arts et avoir des repères en histoire des arts

Item	Explicitation des items	Indications pour l'évaluation
Distinguer les grandes catégories de la création artistique (littérature, musique, danse, théâtre, cinéma, dessin, peinture, sculpture, architecture)	A partir de l'étude d'œuvres diversifiées, distinguer les grandes catégories de la création artistique dans des situations d'apprentissage variées et en recherchant les liens possibles avec les autres disciplines, notamment la littérature, l'histoire, la géographie, les sciences.      Caractériser chacune des grandes catégories de la création artistique	L'évaluation peut être conduite dans le cadre des activités quotidiennes ou lors d'activités spécifiquement conçues pour l'évaluation.  L'observation porte sur la capacité de l'élève à : - associer un artiste à l'art qu'il pratique ; - rattacher le nom d'une œuvre au domaine artistique dont elle relève et le justifier ; - associer le nom d'une œuvre à un artiste ; - associer le nom d'une œuvre à un artiste ; - associer le nom d'un artiste à une ou plusieurs de ses œuvres ; - rapprocher des connaissances acquises dans différentes disciplines (titres d'œuvres, noms d'artistes) ; - utiliser les grandes catégories de la création artistique pour classer des œuvres dans des situations diverses (réalisation de frises collectives, d'affiches, utilisation du cahier des arts)  L'item est évalué positivement lorsque l'élève est capable de moment les grands domaines de la création artistique et de reconnaître qui les a créées
Reconnaître et décrire des œuvres préalablement étudiées	- Décrire des œuvres de différents domaines artistiques en détaillant certains éléments constitutifs, en les situant dans l'espace et le temps et en utilisant quelques termes d'un vocabulaire spécifique Exprimer une émotion et émettre un point de vue.	artistique et de reconnaître ou de citer, pour chaque domaine, quelques œuvres d'art ainsi que l'artiste qui les a créées.  Les évaluations de cet item peuvent être ponctuelles en ce qui concerne la mesure des connaissances acquises.  L'observation porte alors sur la capacité des élèves à :  - identifier et décrire des œuvres étudiées de natures, d'époques et d'aires géographiques variées ;  - les situer les unes par rapport aux autres (celles d'une même époque notamment).  Les évaluations peuvent aussi être continues en ce qui concerne les capacités et les attitudes pour lesquelles on cherchera à mesurer une aisance croissante des élèves dans la capacité à :  - aborder les œuvres (précision du regard, recherche d'éléments porteurs de sens) ;  - décrire les œuvres en réinvestissant un vocabulaire spécifique ;  - analyser un classement d'œuvres déjà réalisé et en expliciter les critères.  L'item est évalué positivement lorsque l'élève est capable de restituer des connaissances apprises, d'argumenter ses choix, en formulant des éléments de justification, de faire des liens entre des œuvres relevant de différents domaines artistiques.
Pratiquer le dessin et diverses formes d'expression visuelles et plastiques	Pratiquer des activités artistiques en utilisant différents matériaux, supports, instruments et techniques et montrer une sensibilité artistique et des capacités d'expression et de créativité.	L'évaluation peut être conduite dans des situations collectives ou individuelles. L'observation porte sur : - le respect des consignes dans les productions réalisées ; - l'utilisation adéquate des supports ou matériaux proposés ; - la maîtrise correcte d'une technique spécifique apprise ; - le niveau d'adéquation entre le respect des contraintes proposées et la production réalisée.

<sup>©</sup> Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative

# Pratiquer les arts et avoir des repères en histoire des arts

Item	Explicitation des items	Indications pour l'évaluation
		L'item est évalué positivement lorsque l'élève s'est approprié les techniques travaillées, a produit plusieurs travaux individuels ou collectifs aboutis, dans des contextes variés, en apportant à chaque fois une réponse personnelle qui tienne compte des contraintes proposées.
Interpréter de mémoire une chanson, participer à un jeu rythmique ; repérer des éléments musicaux caractéristiques simples	- Montrer des capacités de production musicale et d'écoute Identifier et décrire des éléments musicaux caractéristiques de genres et de styles variés, de différentes époques.	L'évaluation peut être conduite dans des situations collectives ou individuelles. L'observation porte sur deux domaines : la pratique du chant et de jeux rythmiques, et l'écoute d'œuvres musicales. Concernant la pratique du chant et les jeux rythmiques, on évaluera la capacité des élèves à : - interpréter, seul ou à plusieurs, une chanson apprise (mémorisation des paroles, justesse de la mélodie, du rythme) ; - à mémoriser et à restituer des rythmes simples (joués sur des objets sonores appropriés). Concernant l'écoute d'œuvres, on évaluera la capacité des élèves à : - caractériser les œuvres en réinvestissant des critères connus (musique vocale / instrumentale, musique de chambre / musique symphonique, musique sacrée / musique profane) ; - réinvestir un vocabulaire spécifique pour décrire de plus en plus finement des œuvres musicales (tempo, nuances, hauteur, caractère). L'item est évalué positivement lorsque l'élève est capable d'interpréter une chanson, de participer à un jeu rythmique simple et fait preuve d'une écoute active lui permettant de reconnaître quelques éléments caractéristiques d'œuvres musicales.
Inventer et réaliser des textes, des œuvres plastiques, des chorégraphies ou des enchaînements, à visée artistique ou expressive	Participer à un projet créatif individuel ou collectif, en respectant des contraintes.	L'évaluation peut être conduite dans des situations collectives ou individuelles. L'observation porte sur la capacité des élèves à : - s'engager dans un projet créatif ; - apporter une réponse personnelle à une consigne donnée ; - structurer ses réponses en fonction de contraintes données. L'item est évalué positivement lorsque l'élève est entré dans une démarche créative, s'est approprié les contraintes proposées et a produit différents travaux personnels ou collectifs aboutis, dans les domaines littéraire, plastique ou chorégraphique.

Direction générale de l'enseignement scolaire © Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative